



**Demande d'assistance en Protection Juridique
Nouvelle déclaration**

Intermédiaire:

Numéro de contrat:

Preneur d'assurance	Partie adverse
Nom: Prénom: Adresse: Localité: N° tél.: N° fax: E-mail: N° de plaque: N° de compte bancaire: Déduction de la TVA? Oui Non	Nom: Prénom: Adresse: Localité: N° tél.: N° fax: E-mail:
Assuré impliqué	Témoin ou Plainte éventuelle
Nom: Prénom: Adresse: Localité: N° tél.: N° fax: E-mail: N° de compte bancaire: Déduction de la TVA? Oui Non	Nom: Prénom: Adresse: Localité: Date d'audition: N° de PV ou de notice: Lieu: Autorité verbalisante:

Inventaire des pièces transmises:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date:

Signature du preneur d'assurance ou de l'intermédiaire:

Que faire pour bénéficier de notre intervention?

Votre COURTIER vous aidera de manière professionnelle, n'hésitez pas à faire appel à lui!
S'agit-il d'un accident de circulation ou d'un autre type de conflit juridique?

1. Un accident de circulation?

2. Un autre type de conflit juridique?

1. Vous êtes victime d'un accident de circulation, que faire?

Suite à l'accident, vous avez normalement complété un CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE que votre courtier ou vous-même avez adressé à votre compagnie d'assurance automobile.

Une fois complété et signé, le recto du constat ne peut plus être modifié unilatéralement.

A défaut d'avoir rempli un tel constat, nous vous invitons à remplir le FORMULAIRE DÉCLARATION D'UN SINISTRE que vous trouverez dans la rubrique downloads.

Pour pouvoir bénéficier de notre intervention, il y a lieu de nous adresser une copie du constat ou du formulaire précité AINSI QUE:

- Toutes les informations relatives à la DETERMINATION DES RESPONSABILITES, les coordonnées de l'autorité verbalisante, photos éventuelles, croquis unilatéral explicatif, ...;
- Des PIECES JUSTIFICATIVES DE VOTRE DOMMAGE MATERIEL telles que devis, facture de réparation, facture de dépannage, facture de location d'un véhicule, ... et ce au fur et à mesure qu'elles sont en votre possession
- Les PIECES JUSTIFICATIVES DE VOTRE PREJUDICE CORPOREL telles qu'attestations de soins donnés, les décomptes de votre mutualité, notes pharmaceutiques, factures de location d'appareil thérapeutique.

Tous ces documents nous sont communiqués en mentionnant votre numéro de contrat. Dès réception de ces documents, le gestionnaire en charge de votre dossier prendra contact avec votre courtier ou à défaut avec vous pour donner des informations sur les démarches à accomplir pour faire valoir vos droits.

2. Vous êtes confronté à un autre conflit juridique, que faire?

Si vous souhaitez bénéficier de notre assistance, nous vous invitons à remplir le FORMULAIRE DÉCLARATION D'UN SINISTRE que vous trouverez dans la rubrique downloads.

A défaut d'utiliser ce formulaire, votre courtier ou vous-même veillerez à nous adresser un courrier en relatant LES FAITS de manière précise et claire et en indiquant également les coordonnées complètes de la partie adverse. Vous veillerez également à joindre à votre déclaration l'ensemble des PIECES EN VOTRE POSSESSION (contrat de bail, facture, devis, contrats, courrier échangé, ...). Pour le détail des pièces à joindre, nous vous invitons à consulter le tableau indicatif en bas de page.

Il est très important que le NUMERO DE VOTRE CONTRAT figure également dans votre déclaration.

Dès réception de ces documents, le gestionnaire en charge de votre dossier prendra contact avec votre courtier si ce dernier nous a fait parvenir la déclaration ou avec vous pour donner des informations quant aux démarches à accomplir pour faire valoir vos droits.

Tableau indicatif des pièces à joindre.

<i>MATIERES COURANTES</i>	<i>PIECES A JOINDRE</i>
Litige contractuel	- Devis - Facture - Copies lisibles des conditions générales de vente - Copie des courriers échangés
Litige locatif	- Contrat de bail - État des lieux d'entrée - Lettre de congé - Copie des courriers échangés
Litige en droit du travail	- Copie du contrat d'emploi - 12 dernières fiches de salaire - Détail des avantages en nature - Lettre de licenciement - Copie des courriers échangés
Recours civil	- Pièces justificatives du dommage (attestations de soins si dommage corporel, devis des réparations à faire, ...) - Copie des courriers échangés
Litige fiscal	- Avertissement – extrait de rôle - Avis rectificatif de l'Administration fiscale - Copie des courriers échangés